

Le Laborieux sera exposé dans le futur musée

MÉMOIRE Après la porte et le pont, le maire annonce aussi la réhabilitation du hangar CPM

QUE reste-t-il, et restera-t-il, de la grande époque des chantiers navals? La ville a-t-elle un devoir de mémoire? Ces questions continuent à passionner et diviser les Seynois.

Depuis son arrivée à la mairie en 2001, Arthur Paecht scelle le destin des vestiges un à un.

Avant-hier au conseil municipal, les élus ont ainsi pris acte du projet de mise en valeur de l'ancien remorqueur *Le Laborieux*, qui déperissait à terre, à proximité du musée Balaguier. « Nous allons lancer sa restauration pour qu'il puisse être exposé dans le futur musée », a annoncé le maire.

Des services administratifs travaillaient sur ce dossier depuis un an, afin de savoir à qui appartenait le navire, qui a changé de propriétaire plusieurs fois depuis les années 80. On a aujourd'hui la certitude qu'il appartient bien à la ville, qui avait racheté au conseil général en 1992 le matériel flottant de la Normed.

Hangar CPM: une activité « noble »

Parmi les autres vestiges des chantiers navals, le hangar CPM, aujourd'hui « pollué, envahi par une entreprise, squatté régulièrement », doit lui aussi être restauré, a confirmé Arthur



Les domaines de la plaisance et de la culture ont la préférence du maire pour la future activité du hangar CPM.

Paecht. « Nous cherchons un exploitant qui y installera des magasins en lien avec la mer, ou peut-être des cinémas. »

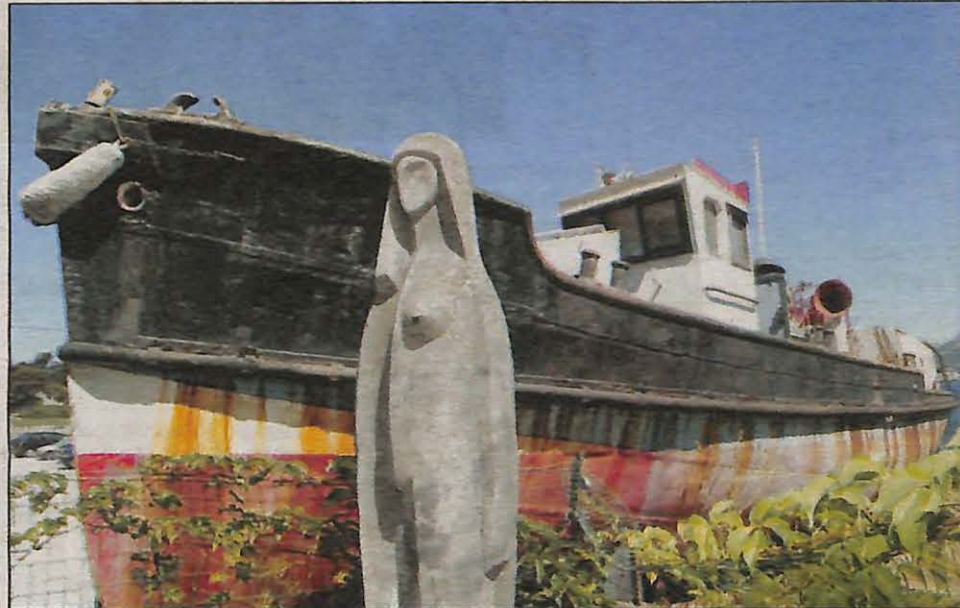
Quelques contacts auraient déjà été pris, même si le projet demeure encore flou. Tout ce que l'on sait, c'est ce que le maire ne veut pas: « pas une grande surface de fringues ou alimentaire, pas un casino ». Il souhaite une activité « noble, dans le domaine de la plaisance ou de la culture ».

Exaspéré par les critiques dont il est régulièrement la cible au sujet de la mémoire des chantiers, le maire a tenu à rappeler qu'après la porte, la réhabilitation du pont allait débiter.

Quant au parc, souvent décrié, « c'est un signe de respect pour ceux qui y ont tra-

vaillé, estime-t-il. Bien plus qu'une boule aquatique avec des poissons ».

A. T.



L'ancien remorqueur appartient bien à la ville, qui va lancer sa restauration.

(Photos doc)

Conseil express

• Berthe:

la rénovation urbaine en route

Une convention tripartite a été signée entre la ville, l'office HLM et le conseil régional, qui s'engage à soutenir financièrement la réalisation du programme de rénovation urbaine du quartier Berthe à hauteur de plus de 8,2 millions d'euros.

Par ailleurs, un groupement d'intérêt public (GIP) dénommé « Nouvelle Seyne », composé de membres issus de la ville, de l'Etat, de la communauté d'agglomération TPM et de l'office HLM, va être constitué. Il sera implanté au rez-de-chaussée de la tour C de Berthe.

• Subventions:

OMCA et Femme dans la cité

L'office municipal de la culture et des arts (OMCA) va recevoir 10000 euros pour mener des actions en faveur de la valorisation du patrimoine local et de la diffusion culturelle. La même somme sera attribuée à « Femme dans la cité » pour l'animation de son réseau de socialisation.

• Toussaint-Merle:

plus de 4 millions d'euros TTC

Les élus ont adopté un deuxième avenant au marché d'aménagement du cours Toussaint-Merle et des places Y.-Rabin et B.-Frachon. Le marché initial de

2,9 millions d'euros HT atteint désormais 3,4 millions HT, soit plus de 4 millions TTC. « Je suis surpris de cette faible augmentation », a déclaré le maire, compte tenu des « travaux titanesques » qui ont été réalisés et qui ont réservé beaucoup de (mauvaises) surprises.

• Les Playes: extension des entreprises

La société Derketo Immobilier, située dans le quartier Nord de la ZAC, a été autorisée à réaliser 3000 m² d'extension de locaux pour développer ses activités. Dans le même secteur, les SCI Auro et Mycadel prévoient de surélever le bâtiment « Espace Duo » pour « gagner » 640 m².